

Toulouse, le 22/10/2018
DCT/DA/Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

ALENCON (61) 27.10.2014

CAS D'OBSERVATION

1 - CONTEXTE

Le 28.10.2014, le GEIPAN reçoit par mail du témoin le questionnaire d'observation « *témoignage standard* » brièvement complété concernant son observation sur la commune de ALENCON (61) le 27.10.2014 à 19h54 puis à 23h43, d'un PAN.

Le témoin nous envoie le 13.11.2014, toujours par mail, les deux photographies du PAN mentionnées dans le questionnaire et nous signale également la reproduction du phénomène le soir du 11.11.2014.

A notre demande, le témoin complète cet envoi le 20.11.2014 par un autre mail comportant son identité complète, laquelle manquait dans le questionnaire.

Enfin, une communication téléphonique en date du 27.11.2014 précise certains points de l'observation.

Le cas est publié le 23/02/2016 et classé C par manque d'information consolidées et de recoupements. Il fait aujourd'hui l'objet d'un réexamen.

2 - DESCRIPTION DU CAS

Voici la présentation de ce cas, narrée par ce témoin et extraite du récit libre de l'observation du questionnaire :

« Alors que j'étais installé dans la cour derrière mon habitation afin de prendre une vidéo en accéléré (time lapse) et que j'effectuais les réglages de l'appareil, j'ai vu un objet de forme triangulaire, de couleur sombre portant des feux de signalisation fixes aux extrémités des pointes, non clignotants et de faible intensité.

L'objet s'est rapidement déplacé du nord-est vers le sud-ouest. Observation de deux secondes environ.

Je ne peux dire à quelle altitude il se trouvait. Déplacement sans aucun bruit de moteur ou de friction dans l'air, pas de traînée de condensation.

Plus tard, à 23h43 l'objet est réapparu dans les mêmes conditions, mais cette fois dans le sens inverse.

L'appareil photo n'a pas pu prendre le déplacement malgré son installation. Photos non exploitables.

Précisions : je ne suis pas partisan de la thèse extra-terrestre, je vous informe simplement d'une observation dont je n'avais jamais été témoin jusqu'à présent.»

La lecture attentive du questionnaire ainsi que la communication téléphonique avec le témoin apporte les éléments complémentaires suivants :

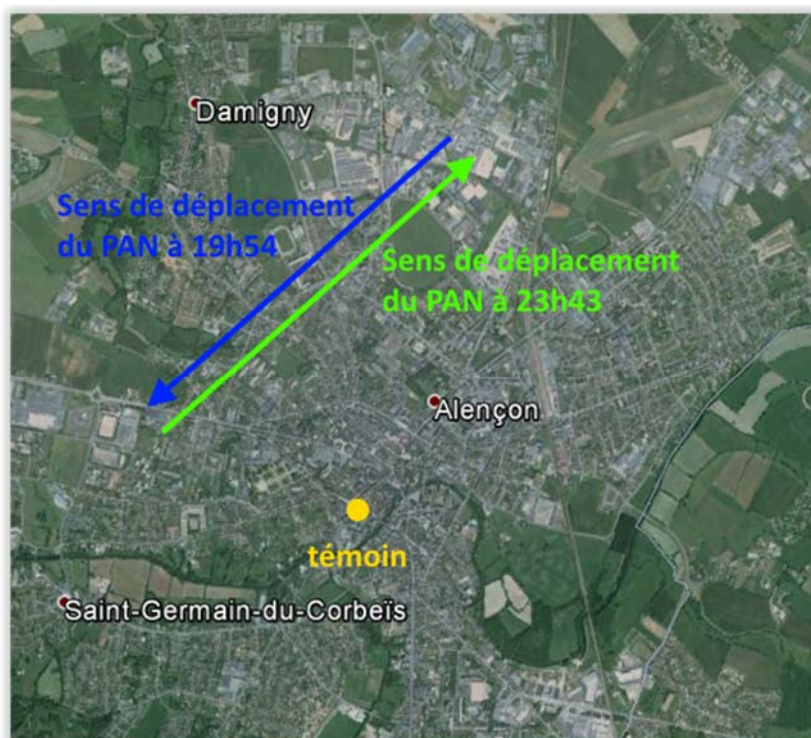
- L'intensité lumineuse de chaque point du PAN était comparable à celle d'une étoile faible et formait un cercle plutôt orange
- Il se trouvait à une hauteur au-dessus de l'horizon d'environ 30° au début de l'observation, et d'environ 15° à la fin
- Son déplacement était rectiligne
- Il a parcouru une portion du ciel de 90°
- La taille angulaire du PAN est estimée équivalente à la largeur de deux doigts observés à bout de bras

Le témoin précise à propos de l'observation suivante, en date du 11.11.2014 : « *Le phénomène s'est de nouveau reproduit dans la soirée du mardi au mercredi soir entre 21h et 22h45. Plusieurs objets défilants à vive allure, en silence, sans traînées, mais non groupés cette fois* ».

3 - DEROULEMENT DE L'ENQUETE

3.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La position du témoin est représentée par le rond jaune. Les déplacements du PAN par la flèche bleue pour l'observation de 19h54 et par la flèche verte pour l'observation ultérieure de 23h43.



3.2. SITUATION METEOROLOGIQUE

La station météo d'Alençon nous donne les mesures suivantes :

- Le vent : nul à très faible entre 19:00 et 00:00 soufflant depuis l'est, le nord-est puis le nord.
- La couverture nuageuse : inconnue mais temps brumeux entre 19:00 et 20:00 avec une visibilité réduite de 3.9 km à 19:00 mais passant à 17 km à 20:00.

En résumé, les données météorologiques recueillies font état d'un vent nul à très faible de secteur est à nord et une visibilité réduite à bonne.

**Tableau d'observations pour
Alençon (61) (144 m)**
[Carte] - [Clim. mensuelle] - [Observations d'aujourd'hui] - [Prévisions]

<< lundi 27 octobre 2014 >>

Station : Alençon (61) Date : 27 octobre 2014 OK

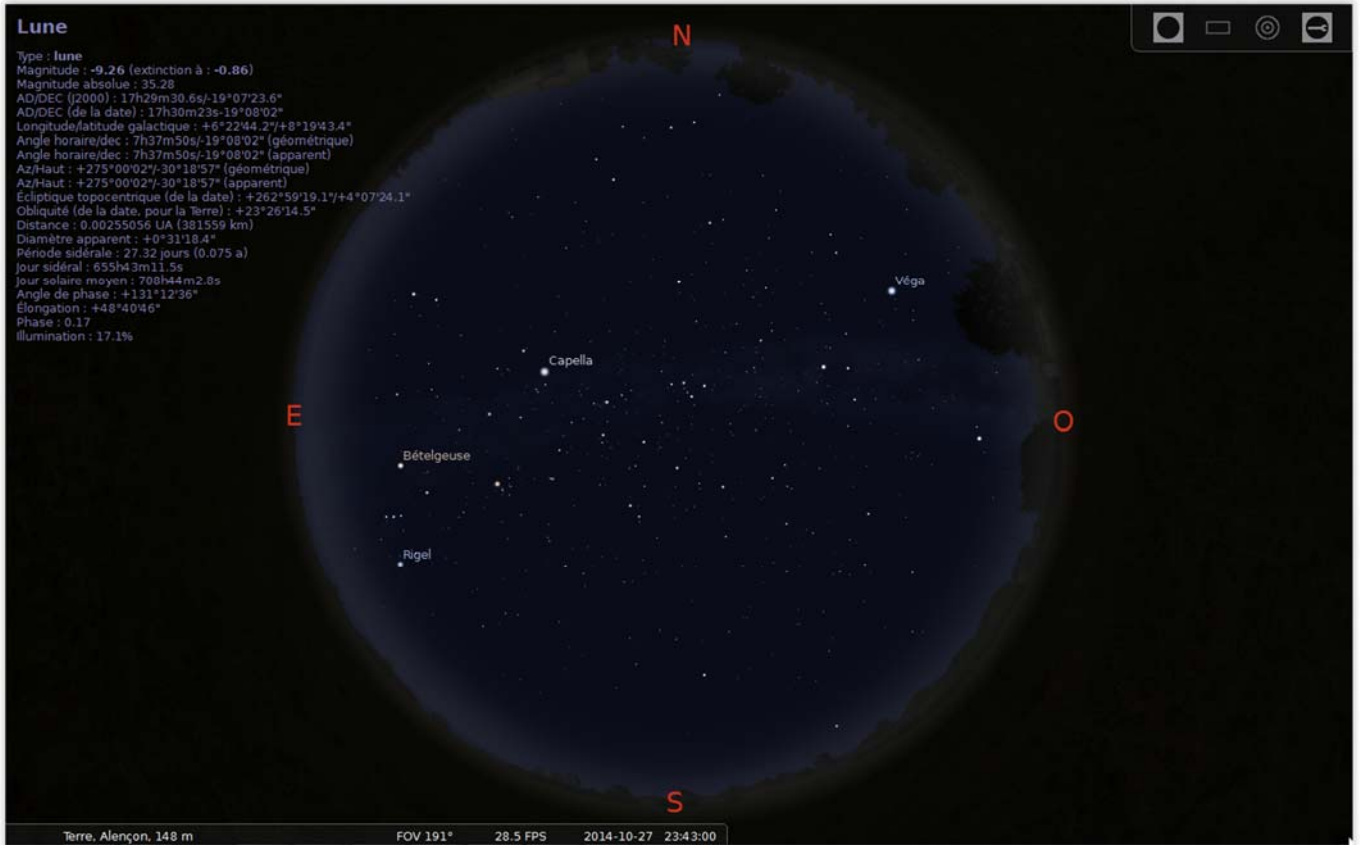
Heure locale	Néb.	Temps	Visi	Température	Humidité	Humidex	Windchill	Vent (rafales)	Pression	Précip. mm/h
23 h			6 km	6.3 °C	93%	6.3	5.9 °C	↓ 4 km/h (6 km/h)	1020.2 hPa	aucune
22 h			6 km	6.9 °C	94%	6.9	6.9 °C	↘ 2 km/h (6 km/h)	1020.4 hPa	aucune
21 h			8 km	7.8 °C	91%	7.8	7.6 °C	↘ 4 km/h (6 km/h)	1020.6 hPa	aucune
20 h			17 km	9.5 °C	92%	10	9.5 °C	← 2 km/h (4 km/h)	1020.5 hPa	aucune
19 h			3.9 km	10.8 °C	87%	11.4	10.8 °C	↻ 0 km/h (4 km/h)	1020.7 hPa	aucune

3.3. SITUATION ASTRONOMIQUE

A 19h54 et 23h43, le ciel présentait respectivement cet aspect, observé depuis Alençon :



Position de la lune à 19h54, bas sur l'horizon sud-ouest : 4.20°.

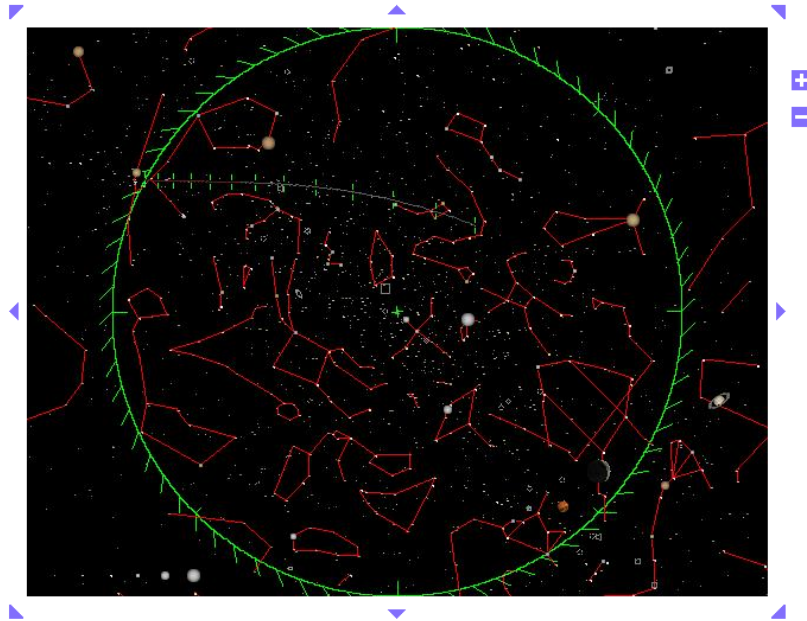


3.4. SITUATION AERONAUTIQUE

Le témoin se trouve assez éloigné de l'aéroport le plus proche (Le Mans, à environ 55 km au sud).

Lors de la première observation, un seul satellite se trouvait encore visible à l'heure dite (19h54), il s'agit du satellite militaire US NRO USA 215/FIA Radar 1, qui présentait une magnitude maximale à la culmination de 4.7, à 19h46m45s, allant en décroissant jusqu'à sa disparition à 19h56m02s à l'horizon (magnitude 9.7).

Ce satellite se déplaçait du nord-est à l'ouest, avec une culmination au nord-nord-ouest.



Stars as seen from the observer.
Visual limiting magnitude: 5.5 mag

Time:

Monday, 27 October 2014, 19h 38m 30s
 JD: 2456958.2767322 TDT: 2456958.2775142 deltaT: 67.57 sec
 Apparent sidereal time: Local: 21h 03m 02.034s Greenwich: 21h 02m 40.130s
 (Times in CET, UTC+01:00, topocentric data for User Site, France)

Topocentric:

Magnitude: 5.2 mag
 Constellation: Perseus (Per)
 Altazimuth: Az = 50.66° NE Alt = +19.62° r = 2330.12 km
 Apparent: R.A. = 4h15m47s Dec = +40°20'39" r = 2330.12 km
 Angular velocity: vAng = 0.118 °/s
 Phase: F = 88.8% (illumination; illuminated part)
 Elongation from Sun center: 140.84° (Sun below horizon)
 Elongation from Moon center: 154.59°

Next local pass:

Rise: 19h38m29s
 Magnitude: (invisible)
 Altazimuth: Az = 62.18° ENE Alt = +0.47° r = 3922.38 km
 Meridian: 19h46m45s
 Magnitude: 5mag
 Altazimuth: Az = 360.00° N Alt = +47.28° r = 1425.47 km
 Culmination: 19h47m16s
 Magnitude: 4.7mag
 Altazimuth: Az = 345.90° NNW Alt = +48.25° r = 1408.67 km
 Set: 19h56m02s
 Magnitude: 9.7mag
 Altazimuth: Az = 269.49° W Alt = +0.47° r = 3922.81 km

Visibility of this pass:

Appears: 19h42m51s (satellite exits from Earth's shadow)
 Magnitude: 5.2mag
 Altazimuth: Az = 50.68° NE Alt = +19.59° r = 2331.55 km
 Meridian: 19h46m45s
 Magnitude: 5mag
 Altazimuth: Az = 360.00° N Alt = +47.28° r = 1425.47 km
 Culmination: 19h47m16s
 Magnitude: 4.7mag
 Altazimuth: Az = 345.90° NNW Alt = +48.25° r = 1408.67 km
 Disappears: 19h56m02s (sets on the horizon)
 Magnitude: 9.7mag
 Altazimuth: Az = 269.49° W Alt = +0.47° r = 3922.81 km

3.5. ANALYSE

3.5.1 EXAMEN DU TEMOIGNAGE

Le PAN ne peut pas être un objet porté par le vent, celui-ci étant nul à très faible ce soir-là, bien que soufflant approximativement dans la bonne direction.

Par ailleurs, la durée d'observation très courte (environ 2 à 4 secondes) ainsi que l'angle couvert par le déplacement de l'objet (90°) rendent encore plus improbable cette hypothèse.

A propos de cet angle, il existe une imprécision. Le témoin dit d'une part que le PAN a parcouru une portion de ciel équivalente à 90°, et d'autre part qu'il est apparu à environ 30° de hauteur pour disparaître à environ 15° de hauteur, ce qui fait une distance angulaire parcourue d'environ 135°.

Nous retiendrons pour la suite de l'analyse ces deux valeurs extrêmes, dans l'attente de précisions éventuelles du témoin.

Nous avons donc sans doute affaire à un objet manufacturé, autopropulsé. Il peut s'agir d'un avion, d'un hélicoptère ou encore d'un drone.

La vitesse de ce PAN est a priori considérable. Il a en effet parcouru une distance angulaire comprise entre 90° et 135° en 2 à 4 secondes.

La vitesse en km/h dépend à la fois de la distance parcourue par le PAN, en mètres, et du temps qu'il met à parcourir cette distance. Nous aurons également besoin d'estimations de son altitude, en mètres.

L'objet est supposé volant horizontalement et rectilignement, passant à la verticale d'un point donné, nous pouvons aisément calculer :

- 1- la distance qu'il a parcourue en fonction d'une part d'estimations d'altitudes, données ici subjectivement variant de 10 m à 3000 m, et d'autre part des deux valeurs angulaires possibles de son déplacement relevées dans le témoignage (90° et 135°).
- 2- Sa vitesse en km/h en fonction des résultats précédents et des deux valeurs limites données par le témoin pour la durée d'observation (2 et 4 secondes).

L'ensemble des résultats est résumé dans le tableau ci-dessous :

Altitude du PAN	(m)	10,0	50,0	100,0	200,0	500,0	1000,0	1500,0	2000,0	3000,0
Distance parcourue minimale avec (1)	(m)	32,4	162,0	324,0	647,9	1619,8	3239,6	4859,3	6479,1	9718,7
Distance parcourue maximale avec (2)	(m)	451,8	2258,8	4517,6	9035,3	22588,2	45176,4	67764,5	90352,7	135529,1
Vitesse avec (1) et (3)	km/h	58,3	291,6	583,1	1166,2	2915,6	5831,2	8746,8	11662,4	17493,6
Vitesse avec (2) et (3)	km/h	813,2	4065,9	8131,7	16263,5	40658,7	81317,4	121976,2	162634,9	243952,3
Vitesse avec (1) et (4)	km/h	29,2	145,8	291,6	583,1	1457,8	2915,6	4373,4	5831,2	8746,8
Vitesse avec (2) et (4)	km/h	406,6	2032,9	4065,9	8131,7	20329,4	40658,7	60988,1	81317,4	121976,2

(1) Angle B/2= 45°

(2) Angle B/2= 67,5°

(3) Durée d'observation 2 secondes

(4) Durée d'observation 4 secondes

Tableau 1

Comme on le constate, les résultats sont très variables et l'on atteint très vite des valeurs extrêmes.

La notion de bruit perçu peut ici jouer un rôle. En effet, dans l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une confusion avec un aéronef, il semble difficile de concevoir que le témoin, situé en extérieur, par temps calme, n'ait pu percevoir le moindre son si cet aéronef s'était trouvé relativement proche de lui.

Par ailleurs, pour des altitudes plus élevées, nous trouvons rapidement des vitesses supersoniques qui n'auraient pas manqué de générer une onde de choc, qui n'a pas été perçue par le témoin.

Si nous excluons du tableau 1 à la fois les altitudes les plus basses et les résultats donnant des vitesses supersoniques, aucun résultat n'est satisfaisant. Seul le résultat obtenu pour une altitude de 200 m, un angle d'observation de 45° et une durée d'observation de 4 secondes (en vert dans le tableau) *pourrait être acceptable*. Cela conduirait à admettre le fait qu'un objet de nature inconnu à survolé la ville d'Alençon à basse altitude, en silence et à une vitesse de presque 600 km/h.

Il est aussi possible que le témoin se soit trompé sur ses estimations de durée d'observation et/ou d'angle total d'observation.

Pour déterminer la taille du PAN en fonction de son altitude, nous pouvons utiliser la relation simple suivante:

Taille réelle = distance de l'objet x diamètre apparent / distance entre l'œil et l'extrémité du bras tendu de l'opérateur.

Cette dernière mesure peut être estimée, pour un homme de taille moyenne, à 68 cm. La taille apparente du PAN nous est donnée par le témoin, qui l'estime à la largeur de deux doigts tenus à bout de bras, soit environ 40 mm.

Les résultats peuvent être présentés sous forme d'un tableau donnant divers résultats de tailles en fonction d'altitudes variées.

Taille du PAN	(m)	0,6	2,9	5,9	11,8	29,4	58,8	88,2	117,6	176,5	235,3	294,1	588,2
Altitude du PAN	(m)	10	50	100	200	500	1000	1500	2000	3000	4000	5000	10000

Tableau 2

En comparant le tableau 1 avec le tableau 2, la seule hypothèse qui était encore possible concernant l'altitude et la vitesse du PAN dans le cadre d'une confusion avec un aéronef l'est encore moins, car nous aurions dès lors un engin mesurant 11.8 m, trop petit pour être confondu avec un avion de chasse par exemple.

Il est vrai cependant que des valeurs intermédiaires sont possibles. Si nous prenons par exemple une altitude de 300m, alors l'objet se serait déplacé à une vitesse de 874.7 km/h (encore subsonique) et aurait mesuré 17.6 m, ce qui est plus proche de la réalité pour la taille d'un avion traditionnel.

La mesure « *limite* » se situe à **une altitude un peu plus grande que 400 m, ce qui donne une vitesse légèrement subsonique (1166,2 km/h) et une taille pour le PAN de 23.5 m.**

En conclusion pour ce chapitre, nous pouvons dire que, si les estimations du témoin sont correctes, l'hypothèse de la confusion avec un aéronef du style avion de chasse est la plus acceptable (altitude, taille et vitesse étant cohérents), même si elle n'explique pas d'autres points du témoignage, tels que :

- 1- Absence de bruit perçu.
- 2- Signalisation lumineuse non conventionnelle.

A noter également la curieuse répétition du phénomène, pratiquement 4 heures plus tard mais également quelques jours plus tard, sans qu'aucun autre témoin ne se manifeste.

3.5.2 EXAMEN VISUEL DES PHOTOGRAPHIES

Le témoin nous a envoyé deux photographies non successives nommées « P1020663 » et « P1020666 », prises avec un Panasonic DMC-FZ200.

Il précise par ailleurs dans le questionnaire :

- « *l'appareil photo n'a pas pu prendre le déplacement malgré son installation. Photos non exploitables.* » ;

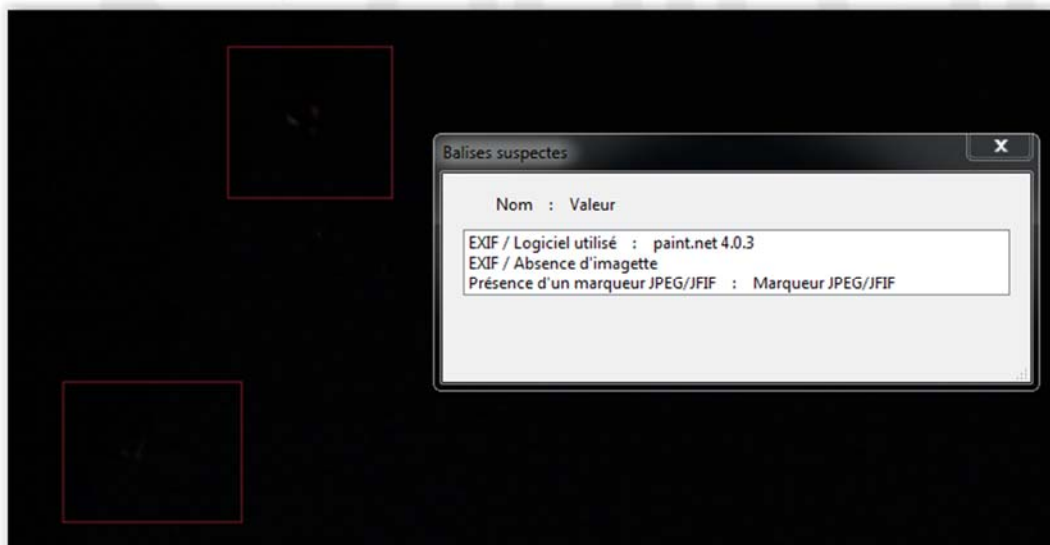
Puis également dans un échange de mails :

- « *Je vous renvoie le document avec les photos qui laissent apparaître les objets en question dans des carrés rouges marqués pour la circonstance. Les photos n'ont pas été modifiées ni corrigées.* ».

L'examen des métadonnées des photographies révèle les points particuliers suivants :

- **Authentification** : les photographies ont été retouchées avec le logiciel « paint.net », probablement pour que le témoin signale l'emplacement des PANs dans les photographies (« carrés rouges »).

L'utilisation de ce logiciel supprime la vignette, mais conserve toutes les métadonnées EXIF :



Aucune trace d'utilisation d'aucun autre logiciel n'a été détectée.

- **L'heure et la date des prises de vue** est respectivement le 12.11.2014 à 22:38:06 et le 12.11.2014 à 22:41:27. On constate que ni la date ni l'heure ne correspondent au témoignage objet de la présente enquête.

Nous en déduisons que ces deux photographies ont été faites lors de la seconde observation, quelques jours plus tard.

Le témoin **n'est pas du tout clair** sur ce point lors de l'envoi des photographies, par mail en date du 13.11.2014 :

« *Bonjour.*

J'ai rempli toutes les zones de texte demandé.

Je vous renvoie le document avec les photos qui laissent apparaître les objets en question dans des carrés rouges marqués pour la circonstance.

Les photos n'ont pas été modifiées ni corrigées.

Le phénomène s'est de nouveau reproduit dans la soirée du mardi au mercredi soir entre 21 h et 22 h 45.

Plusieurs objets défilants à vive allure, en silence, sans traînées, mais non groupés cette fois. »

Par ailleurs, il existe également une erreur dans la date de cette seconde observation ; le témoin dit en effet que le phénomène s'est reproduit dans la **soirée du mardi au mercredi** ; or, s'il s'agit bien des photographies prises ce soir-là, les métadonnées indiquent comme date la **soirée du mercredi au jeudi**.

Un mail de demande de précisions à ce sujet a été envoyé au témoin le 18.05.2015, lui demandant simplement la date de prise de vue des photographies. Nous n'avons pas eu de réponse.

Bonjour Monsieur,

Je suis chargé par le GEIPAN d'étudier votre cas d'observation d'un phénomène aérien effectué depuis votre domicile à Alençon le 27 octobre 2014.

Afin d'avoir en ma possession un maximum éléments relatifs à cette observation, j'aurais besoin de précisions supplémentaires concernant certains points, et en particulier sur les photographies que vous avez pu prendre des PANs.

1- Date et heure :

Vous souvenez-vous de la date et de l'heure à laquelle ont été faites les deux photographies ?

2- Reconstitution :

Pour procéder à l'analyse comparative des photographies, il me faudrait, si possible, un exemplaire pris de jour de la zone du ciel photographiée, vers le même endroit et avec le même repère (cheminée de maison sur la droite).

Merci par avance pour toutes les précisions que vous voudrez bien m'apporter ; je reste à votre disposition par mail ou par téléphone.

Bien cordialement.

- **L'ISO** est respectivement de 1600 et de 6400. Cela se traduit par une forte granularité sur la seconde photo.
- **Le temps d'exposition** est respectivement de 1/2s et de 1/4s.
- **Le flash** n'a pas été utilisé.
- **L'écart de temps** séparant les photographies est de 201 secondes.

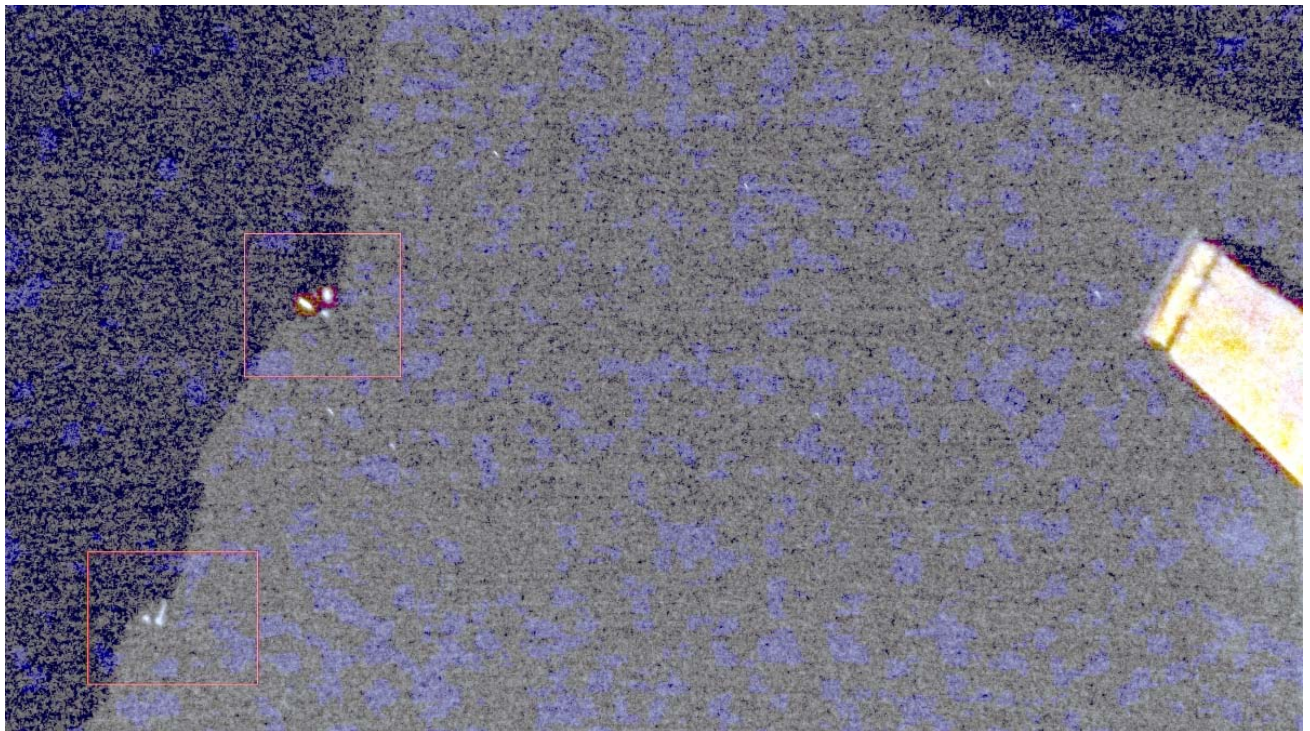
Les deux photographies prises approximativement dans la même direction, ne montrent sur la partie droite qu'une cheminée de maison. Ne sont visibles par ailleurs que les PANs, entourés en rouge sur chacune des images par le témoin.

Les PANs dans les deux images ne sont pas centrés et se présentent sous la forme de trois lumières, d'aspect identique sur chacune des images.

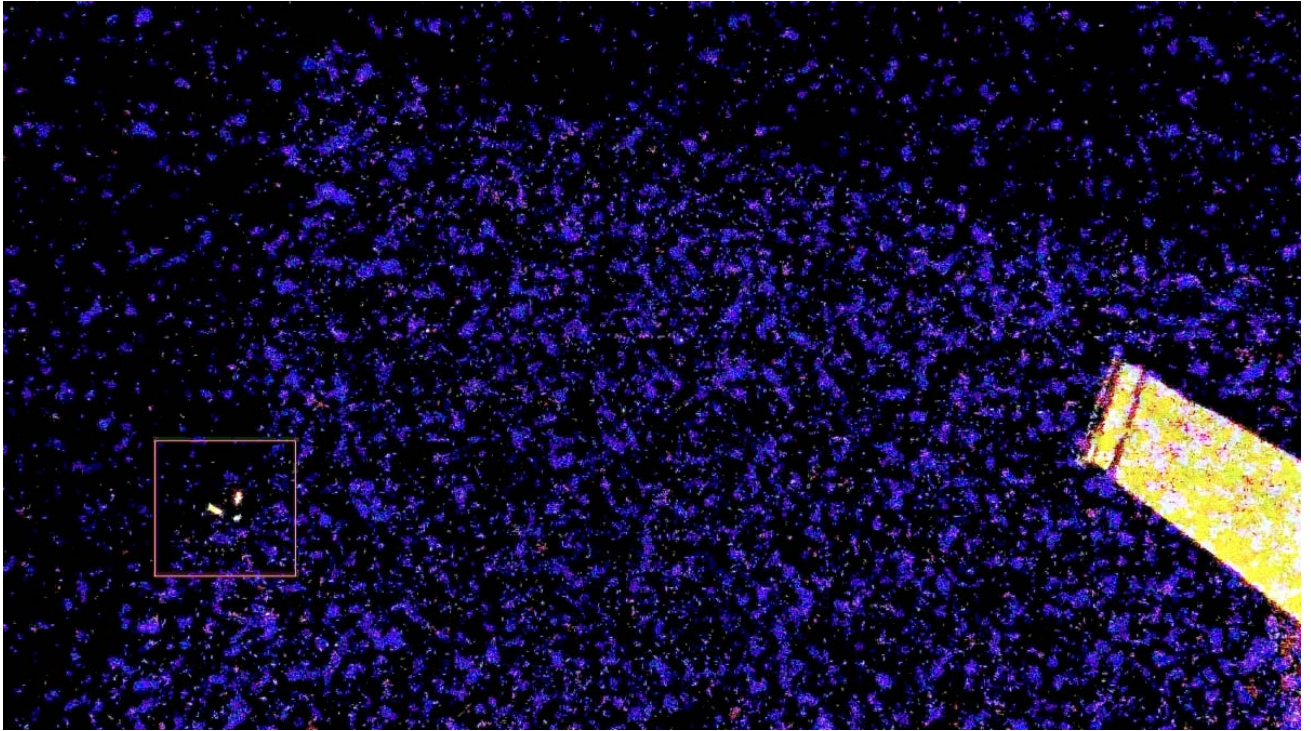
3.5.3 EXAMEN TECHNIQUE DES PHOTOGRAPHIES

Les images étant très sombres, nous pouvons en premier lieu améliorer le contraste et la luminosité afin de mieux distinguer d'éventuels détails.

Sur les deux photographies (mais c'est davantage visible sur la photographie la moins bruitée), une masse plus claire apparaît, qui s'apparente à la silhouette d'une façade de bâtiment (immeuble, maison...) vue depuis le sol:



P1020663 améliorée

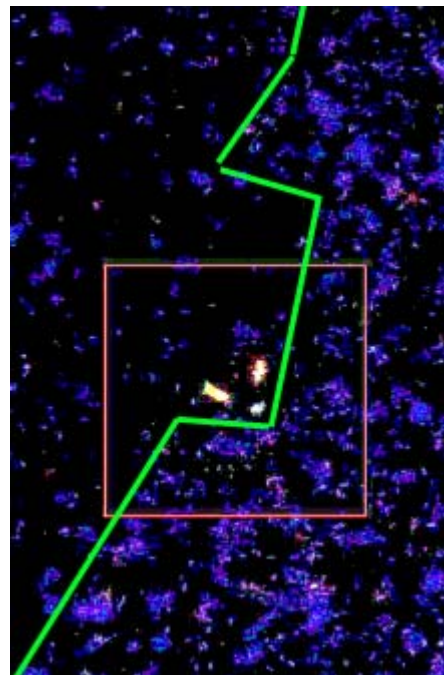


P1020666 améliorée

Le témoin semble s'être légèrement déplacé entre les deux photographies, la perspective n'étant pas exactement la même.

Nous pouvons noter cependant que :

- La silhouette du bâtiment est présente sur les deux images.
- Le PAN visible sur les deux images se situe au même endroit du bâtiment, et est resté donc immobile entre les deux prises de vue :



Par ailleurs, la cour depuis laquelle le témoin a fait ses photographies est très étroite et complètement entourée de bâtiments (maisons, petits immeubles...) :



Au vu de ce qui précède, il est probable que le témoin n'ait photographié que des lumières fixés sur une maison ou un immeuble surplombant son point de vue. Il est possible qu'il s'agisse de lampadaires, quoique nous n'avons pas pu trouver lesquels, la zone de la cour intérieure n'étant pas accessible ni par Google Streetview, ni par Géoportail.

3.6. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N° 1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	ALENCON (61)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	/
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	/
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	S'INSTALLAIT DANS L'ARRIERE COUR DE SON HABITATION POUR PRENDRE DES PHOTOS EN TIME LAPSE
B2	Adresse précise du lieu d'observation	48,42xxx ; 0,08xxx
B3	Description du lieu d'observation	AU DOMICILE DU TEMOIN, DEPUIS SA COUR
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	27/10/2014
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	19:54:00 ET 23:43:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	« 2 A 4 SECONDES »
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	NON
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	/

B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	LE PAN A DISPARU
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	VENT NUL A TRES FAIBLE DE SECTEUR EST A NORD ET VISIBILITE REDUITE A BONNE – COUVERTURE NUAGEUSE INCONNUE
B15	Conditions astronomiques	LUNE SE COUCHANT A 19:54
B16	Equipements allumés ou actifs	APPAREIL PHOTO (OBJECTIF NU)
B17	Sources de bruits externes connues	NON
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	TRIANGLE DELIMITE PAR TROIS FEUX
C3	Couleur	SOMBRE
C4	Luminosité	« INTENSITE IDENTIQUE AUX ETOILES »
C5	Trainée ou halo ?	NON
C6	Taille apparente (maximale)	« IMPOSSIBLE A ESTIMER »
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NON
C8	Distance estimée (si possible)	« AUCUNE IDEE »
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	45° ET 225°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	ENVIRON 30°
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	225° ET 45°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	ENVIRON 15°
C13	Trajectoire du phénomène	« LIGNE PARFAITEMENT DROITE »
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	90°
C15	Effet(s) sur l'environnement	NON
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI – PLAN DE MASSE
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	ETONNEMENT
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	EN A PARLE A SA COMPAGNE – N'A PAS FAIT DE RECHERCHES PARTICULIERES
E4	Quelle interprétation donne t-il a ce qu'il a observé ?	AUCUNE
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NON
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	/
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	/
E8	Le témoin pense t'il que la science donnera une explication aux PAN ?	L'ESPERE

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

L' hypothèse à retenir est le canular ou pour le moins la non sincérité du témoin fraude du témoin.

5- CONCLUSION

La sincérité du témoin est lourdement entachée par plusieurs points :

- Un traitement de contraste sur les deux photos (que le témoin attribue aux deux passages successifs du PAN du premier soir) met en évidence la présence d'une masse sombre (que l'on peut attribuer à la façade d'un immeuble bien présent et qui borde la cour en face de la cheminée bien visible sur la photo) et que ce qui est décrit comme un PAN en mouvement (et identifié comme tel sur la photo par le témoin) ne bouge en fait pas d'une photo à l'autre (car reste au même niveau par rapport à la masse sombre). Il n'est pas possible d'expliquer comment ces lumières fixes ont pu paraître autant mobiles et fugitives pour le témoin.
- Au départ le témoin ne trouve rien qui corresponde à son observation dans ces mêmes photos (« *L'appareil photo n'a pas pu prendre le déplacement malgré son installation. Photos non exploitables.* ») et il les envoie ensuite au GEIPAN comme portant la présence des PANs, sans aucune réserve de sa part.
- Ni les dates, ni les heures des photos ne correspondent à celles des deux passages PAN auxquels le témoin associe ces photos. L'hypothèse d'un dérèglement de date et heure de l'appareil ne peut guère être retenue car l'écart entre les photos est de 3 minutes alors que le témoin donne des heures de passage du PAN espacées de près de 3 heures tout en précisant l'heure à la minute près (19 h 54 et 23 h 43). Une telle précision exclue l'hypothèse d'une erreur de mémorisation de l'espacement des passages de PAN. La méprise entre photos ne peut être guère retenue non plus car ces photos sont explicitement associées à l'observation puisque le témoin y repère le PAN.
- Le témoin ne répond pas à la demande GEIPAN de préciser la date des photos.

Le seul moyen d'expliquer ces incohérences autrement que par une action délibérée de fabrication de preuves serait que le témoin, impressionné par son observation visuelle et regrettant tellement de ne pas trouver trace dans les photos, finit par attribuer au PAN une étrangeté trouvée dans des photos. Mais il faudrait alors que ces lumières fixes ne soient visibles que sur des photos et pas à l'œil nul, ce qui est très peu plausible. De toute façon une telle hypothèse mettrait également en évidence un manque de sincérité du témoin par l'absence de réserves ou interrogations qu'imposait de sa part une telle situation, sans compter l'absence de réponse au mail du GEIPAN demandant des précisions sur les dates et sur l'environnement de la prise de photos.

Ce témoignage est de consistance moyenne : peu précis, venant d'un témoin unique, accompagné de deux photographies ne montrant pas le phénomène, avec des conditions de prise de vue imprécises. Mais la consistance est suffisante pour établir l'hypothèse de manque de sincérité du témoin.

En conséquence le GEIPAN conclut que les éléments disponibles ne permettent aucune explication physique sur le PAN mais permettent de retenir l'hypothèse que l'étrangeté résulte très probablement d'un manque de sincérité du témoin, non pas sur le fait d'avoir vu quelque chose d'étrange (aucun élément nous permettant de l'exclure) mais dans le témoignage qui en est fait.

Classement A : Forte probabilité de canular ou de non sincérité du témoin.

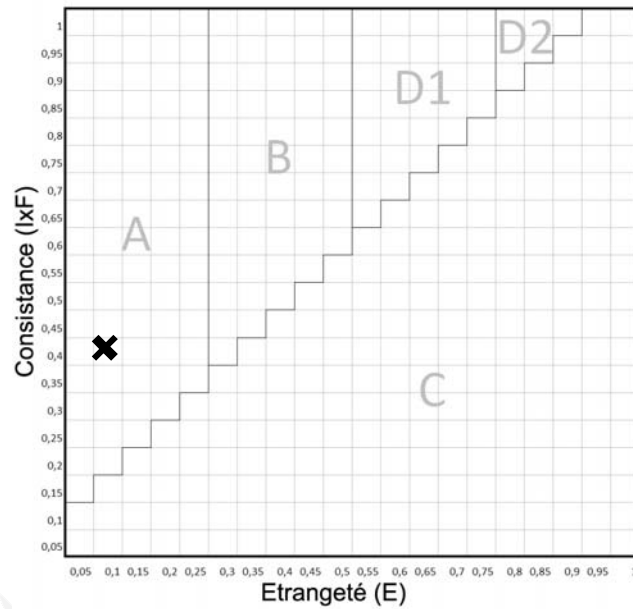
5.1. CLASSIFICATION

CONSISTANCE⁽¹⁾ ($I \times F$)

0.4 = 0.7 x 0.6

ETRANGETE⁽²⁾ (E)

0.1



⁽¹⁾ Consistance (C) : entre 0 et 1. Quantité d'informations (I) fiables (F) recueillies sur un témoignage ($C = I \times F$).

⁽²⁾ Etrangeté (E) : entre 0 et 1. Distance en termes d'informations à l'ensemble des phénomènes connus.